

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 24 MAI 2016**

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROULLEAU, ROBICHON, PRUGNEAUX

ABSENTE EXCUSEE : Mme BRIFFAUD

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr Yannick BLUTEAU a été désigné secrétaire de séance.

1. TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2017

Un tirage au sort a été effectué à partir des listes électorales des communes de Chavagnes-les-Redoux et de Monsireigne. Les trois jurés désignés pour figurer sur la liste préparatoire du jury criminel de la Vendée pour l'année 2017 sont :

- ☞ ARMANTE Georgette, 9 rue des Vieux Métiers, Chavagnes-les-Redoux,
- ☞ BOISSON Andrée (ROUX) 17 rue du Grand Lay, Monsireigne.
- ☞ DE LA CROPTE DE CHANTERAC Gonzague, la Chauvinière, Monsireigne.

2. PARTICIPATION FINANCIERE AU SAGE DU LAY (032-16)

Comme les années précédentes, le Syndicat Mixte du Marais Poitevin, Bassin du Lay a décidé de reconduire la solidarité de bassin versant pour porter le SAGE du LAY en sollicitant les 105 communes du bassin. Le conseil, à l'unanimité, accepte la participation financière demandée pour 2016 qui est de 62.33€. Elle est calculée pour 33 % en fonction du nombre d'habitants, 33 % en fonction de la superficie de la commune incluse dans le périmètre du SAGE du Lay, et de 33 % en fonction du potentiel fiscal global. Joël Chateigner a apporté des précisions concernant l'évolution du mode de calcul de cette participation financière pour les années à venir.

3. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINNISSEMENT (033-16)

Le conseil décide d'ouvrir des crédits au compte 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) pour 48 € afin d'annuler une redevance d'assainissement 2015, concernant un forfait de 35 m2 pour une personne possédant un puits et de réduire cette somme à l'article 61558 Autres biens mobiliers.

4. VENTE D'UNE TONDEUSE TWIN CUT 20 CV DE 2000 (034-16)

La nouvelle tondeuse est en fonctionnement. La commune possède deux anciennes autoportées dont une de plus de 700 H qui est en mauvais état. Mr Hervé MARY a demandé à l'acheter. Mme Nadine GAUVRIT, son épouse, concernée par cet éventuel achat s'est retiré lors de la discussion.

Après débats, le conseil propose de vendre cette tondeuse pour la somme de 200 €.

5. DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

☞ Accord du devis de Mr Jacques ORGERIT, maçon à St-Prouant, pour les travaux de toiture de l'Eglise (remaniement des tuiles et fixations de celles du bas), pour 8 985 € TTC. La partie clocher n'est pas concernée par les travaux.

☞ Accord du devis de VALBE (SAUR) de Vannes pour 5 213 € H.T., concernant l'étude préalable à la réalisation d'un plan d'épandage en vue du nettoyage des lagunes.

☞ Commande de mobilier pour la garderie à WESCO pour un montant de 554.36 € TTC.

6. INFORMATIONS DIVERSES

☞ Salle de sports : Les travaux de réfection du sol doivent commencer vers le 15 juin. – L'entreprise Net 85 va être recontactée pour actualiser son devis de nettoyage. L'état des coffres sera à vérifier avant que l'entreprise les repeigne.

☞ Travaux de voirie : Mr Dominique BROSSEAU, adjoint à la voirie, a donné connaissance au conseil du programme qui a été budgétisé cette année. La SAET, maître d'œuvre va préparer le dossier de consultation, sans les curages de fossés. Cinq entreprises vont être consultées pour l'établissement de devis.

☞ Lotissement des Acacias : Une réunion en présence des entreprises, de Mr AUVINET de la SPL et de Mrs BOCQUIER, CHATEIGNER, ROBICHON s'est déroulée le lundi 23 mai pour l'établissement du planning des travaux. Le bornage est prévu pour la semaine 22. Les travaux de VRD se feraient de la semaine 23 à 27.

☞ Café propriété communal : le conseil est informé de la mise en vente du fonds de commerce par le locataire Mr CASTAGNE Jean-Michel.

☞ Parcelle ZP 285 située entre la propriété de Mr et Mme GABILLAUD Gildas et celle de Mr LARDOIS Pierre-Yves : Mr le Maire a donné lecture au conseil d'une lettre de Mr et Mme GABILLAUD qui seraient intéressés pour acheter en totalité ou en partie le terrain séparant leur propriété et celle de Mr LARDOIS. Après débat, le conseil a décidé de ne pas donner une suite favorable à cette demande. En effet, cette parcelle, en son sous-sol, permet le passage d'un câble EDF qui dessert les lotissements. Cette vente à un tiers serait conditionnée à des servitudes de passage très contraignantes. Il faut ajouter que lors des futures extensions du lotissement des Acacias, une partie des eaux usées pourraient transiter gravitairement vers celles du lotissement des Ormeaux, traversant la déviation départementale et empruntant au passage la dite parcelle. Pour ces raisons, la commune désire rester propriétaire de ce foncier.

☞ **Demande d'un terrain de basket à l'aire de jeux** : Mr le Maire a donné connaissance au conseil d'un courrier demandant un terrain de basket à l'aire de jeux de la Métairie. Divers jeux ont été installés sur cette aire : terrain de football, toboggan, terrain pour jouer aux boules, balançoire. La commune a déjà été sollicitée par le passé. Le projet est en attente. En effet, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges entend travailler le sport pour tous en installant dans les communes volontaires des installations sportives pas obligatoirement aux normes sportives actuelles mais permettant la pratique d'un sport à titre individuel (basket, badminton, tennis de table ...) tout en respectant les normes sécurité en vigueur. Contrairement au football qui ne demande que des buts et une surface en pelouse naturelle, le basket a besoin d'une surface bitumée.

Le conseil va poursuivre la réflexion. Une première solution envisagée est l'installation d'un panneau devant la salle de sport, devant la salle N°1 du Foyer Rural. Au niveau sécurité, cet espace n'est plus accessible aux véhicules. Affaire à suivre.....

☞ **La Gazette** : Mme Anne GODREAU, l'adjointe responsable à la communication, a fait part au conseil des sujets d'actualités qui seront présentés sur cette gazette. Les associations seront contactées pour diffuser éventuellement leurs informations. La distribution est prévue pour début juillet.

☞ **Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun le samedi 28 mai 2016** : A la demande de Mr le Ministre de l'Intérieur une cérémonie, en concertation avec la Section des Anciens Combattants, sera organisée dans la commune autour du monument aux morts le samedi 28 mai, à 11 H. Toutes les familles ont reçu l'information. Le vin d'honneur sera servi par la section des Anciens Combattants.

☞ **Marché assainissement** : La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 20 mai dernier. La commission assainissement se réunira le jeudi 2 juin, à 11 H pour faire l'analyse des devis en présence de la SICCA. La décision d'attribution reviendra au conseil. *La réunion a été fixée au lundi 6 juin, à 19 H.*

☞ **PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : Une réunion aura lieu à la salle N°1 de Monsireigne, le mardi 7 juin de 18 H à 20 H. Des petits ateliers regroupant les communes de Chavagnes-les-Redoux, le Tallud-Ste-Gemme, le Boupère et Monsireigne seront ouverts à tous. Les habitants vont recevoir une invitation personnelle de la part de la Comcom. Chacun pourra s'exprimer.

☞ **Entrevue avec des responsables du foot** : Une réunion a eu lieu en présence de responsables du foot, de Mr le Maire, Dominique Brosseau et Vincent ROULLEAU. Une liste de travaux d'entretien à plus ou moins long terme a été remise aux élus. Le conseil en a pris connaissance.

☞ **Conseil Municipal** : Les prochaines réunions sont fixées au mardi 28 juin et au mardi 26 juillet.

Vu par le secrétaire de séance : Yannick BLUTEAU
Le Maire: Michel BOCQUIER

